

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil d'Administration**

Date de convocation :  
30/01/2026

L'an deux mil vingt-six le 16 février à 15Heures 30 minutes,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni à l'aérogare, sous la présidence de Madame CARON Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :  
23/02/2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BUISSET Christophe, CARON Virginie, BEAUVARLET Franck, GEST Alain (en visio), WATELAIN Michel

**N° 26-01**

En exercice : 6  
Présents : 5  
Votants : 5

Était absent : Benoit MERCUZOT (excusé)

M. Christophe BUISSET a été désigné secrétaire de séance

**OBJET : COMPTE DE GESTION 2025**

La séance étant ouverte,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs, les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit et passer dans ses écritures. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Payeur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,  
La Présidente,





**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil d'Administration**

Date de convocation :  
30/01/2026

-----  
L'an deux mil vingt-six le 16 février à 15Heures 30 minutes,  
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni à l'aérogare, sous la présidence de Madame  
CARON Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :  
23/02/2026

-----  
Etaient présents : Mesdames et Messieurs BUISSET Christophe, Franck BEAUVARLET, GEST  
Alain (en visio), WATELAIN Michel

**N° 26-02**

En exercice : 6  
Présents : 4  
Votants : 4

Était absent : Benoit MERCUZOT (excusé), CARON Virginie

M. Christophe BUISSET a été désigné secrétaire de séance  
-----

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025**

La séance étant ouverte,

Madame la Présidente présente le compte administratif de l'exercice 2025 comme suit :

Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, il appartient aux membres du Conseil d'Administration d'arrêter pour le 30 juin au plus tard, le compte administratif présentant les résultats de l'exécution du budget de l'exercice précédent.

Il est soumis à votre approbation les résultats budgétaires de l'exercice 2025, arrêtés à :

Section de fonctionnement/exploitation :

3 939 866.04 € en recettes,  
3 986 574.08 € en dépenses

Section d'investissement :

4 021 337.09 € en recettes,  
4 280 507.05 € en dépenses

Par ailleurs, il est proposé de reprendre par anticipation l'excédent 2025 cumulé et d'inscrire au Budget primitif 2026 une recette de fonctionnement à la ligne 002 « Excédent de fonctionnement reporté » correspondant à une reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 pour un montant de 222 602.90 €, conformément au compte de gestion 2025 et à l'état des restes à réaliser arrêté au 31 décembre 2025.

Ainsi qu'une recette en investissement à la ligne 001 de 595 089.72 €.

Madame CARON-DECROIX, Présidente de la RAAP quitte la séance pour permettre aux Membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Monsieur Michel WATELAIN, Membre titulaire, préside alors l'assemblée.

Les Membres présents décident de voter, à l'unanimité, le compte administratif 2025.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,  
La Présidente,



# Régie de l'Aéroport Albert-Picardie (RAAP)

DELIBERATION DU

16-févr-26

## CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Mme Virginie CARON, Présidente

\*Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025

\*Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

\*Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

|        | RESULTAT<br>CA<br>2024 | VIREMENT A<br>LA SF | RESULTAT DE<br>L'EXERCICE<br>2025 | RESTES A<br>REALISER<br>2025 | SOLDE DES<br>RESTES A<br>REALISER | CHIFFRES A<br>PRENDRE EN<br>COMPTE POUR<br>L'AFFECTATION<br>DE RESULTAT |
|--------|------------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|---|
|        |                        |                     |                                   | Dépenses                     |                                   |   |
| INVEST | 854 259,68 €           |                     | -259 169,96 €                     | 562 159,93 €                 | -562 159,93 €                     | 32 929,79 €   |
|        |                        |                     |                                   | 0,00 €                       |                                   |   |
| FONCT  | 269 310,94 €           | 0,00 €              | -46 708,04 €                      | Recettes                     |                                   | 222 602,90 €  |

\*Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

\*Décide d'affecter le résultat comme suit :

| EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU   | 31-déc.-25 | 222 602,90 € |
|---|------------|--------------|
| <b>Affectation obligatoire :</b>  |            |              |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) |            | 0,00 €       |
| <b>Solde disponible affecté comme suit :</b>                                      |            |              |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)                                  |            | 0,00 €       |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)                    |            | 222 602,90 € |
| Total affecté au c/ 1068 :  |            | 0,00 €       |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU  | 31-déc.-25 |              |
| Ligne 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté              |            | 595 089,72 € |
| Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté                                    |            | 222 602,90 € |

Fait à Méaulte  
Le 16-févr-26

Délibéré par Le conseil d'administration

Le 16-févr-26

Cachet et signature



|                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| Nombre de membres en exercice : | 6          |
| Présents :                      | 5          |
| Suffrages exprimés :            | 0          |
| Abs :                           | 1          |
| Pour :                          | 5          |
| Contre :                        | 0          |
| Date de la convocation :        | 30-janv-26 |

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le \_\_\_\_\_  
et de la publication le \_\_\_\_\_



## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil d'Administration

Date de convocation :  
30/01/2026

L'an deux mil vingt-six le 16 février à 15Heures 30 minutes,  
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni à l'aérogare, sous la présidence de Madame  
CARON Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :  
23/02/2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BUISSET Christophe, CARON Virginie, BEAUVARLET  
Franck, GEST Alain (en visio), WATELAIN Michel

### N° 26-04

En exercice : 6  
Présents : 5  
Votants : 6

Était absent : Benoit MERCUZOT (excusé)

M. Christophe BUISSET a été désigné secrétaire de séance

### OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

La séance étant ouverte,

La Régie de l'Aéroport a été créée en 2014 dans le cadre du changement de mode de gestion de l'aéroport. Le choix d'une régie personnalisée pour la gestion de notre aéroport implique son autonomie financière et sa personnalité juridique, distincte du SMAAP dont elle émane.

C'est dans ce cadre que les comptes de la régie sont élaborés sur la base de ses recettes propres, et qu'elle prend en charge les frais de fonctionnement et d'investissement liés au développement de l'aéroport.

L'ensemble de ces éléments doivent nous donner la vision nécessaire et les outils propres à permettre une adaptabilité de la structure aux enjeux et opportunités à venir.

Dans ce cadre le budget prévisionnel 2025 vous est proposé comme suit :

#### **I) SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses de fonctionnement : 4 707 385,00€**

\* chapitre 11 Charges à caractère général : 886 911,00€

Location de voiture, maintenance, réparation des véhicules, ...

Ce chapitre a été purgé des écritures liées au règlement du contentieux fiscal (impôts, ...)

\* chapitre 12 Charges de personnel : 1 191 000 €

\* chapitre 65 Autres charges de gestion courante : 600 €

Prélèvement à la source

\* chapitre 66 Charges financières : 70 000 €

Ce chapitre est impacté par la prise en compte de l'emprunt 2025 et par le démarrage du dernier emprunt DGAC.

\* chapitre 67 Charges exceptionnelles : 155 000 €

Titres annulés, et régularisation TVA

\* chapitre 042 Dotations aux amortissements : 2 300 000 €

\* chapitre 023 Virement à la section d'investissement : 103 874 €

**Recettes de fonctionnement : 4 707 385,00 €**

\* chapitre 70 vente de produits, prestations de services : 1 320 000 €

Redevances des atterrissages, Airbus,

\* chapitre 013 Atténuation des charges : 25 000 €

Remboursement des arrêts de travail par la CPAM

\* chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 886 874 €

Loyer Icare, BP, et Taxe aéroport

\* chapitre 77 Produits exceptionnels : 30 000 €

\* chapitre 78 Divers (régularisation TVA) : 400 000 €

\* chapitre 042 amortissements des subventions 1 822 908 €

\* Excédent de fonctionnement reporté : 222 603 €

## II) SECTION D'INVESTISSEMENT

**Dépenses d'investissement 3 934 963,00€**

\* Amortissements des subventions : 1 822 908 €

\* Chapitre 16 Emprunts : 285 000 €

\* Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 64 000 €

\* Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 264 895,07€

\* Chapitre 23 Immobilisations en cours : 936 000 €

Restaurant phase travaux, raquettes

**Recettes d'investissement : 3 934 963,00€**

\* Excédents d'investissement : 595 089,00 €

\* Amortissements des biens : 2 300 000€

\* offre de concours airbus : 936 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité le budget primitif 2026.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,  
La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' with a horizontal stroke extending to the right.

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil d'Administration**

Date de convocation :  
30/01/2026

L'an deux mil vingt-six le 16 février à 15Heures 30 minutes,  
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni à l'aérogare, sous la présidence de Madame  
CARON Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :  
23/02/2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BUISSET Christophe, CARON Virginie, GEST Alain (en  
visio), WATELAIN Michel

**N° 26-05**

En exercice : 6  
Présents : 4  
Votants : 4

Était absent : Benoit MERCUZOT (excusé), Franck BEAUVARLET

M. Christophe BUISSET a été désigné secrétaire de séance

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LES RAQUETTES**

La séance étant ouverte,

Lors du dernier Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2025, les membres présents ont autorisé le Directeur à lancer le marché de travaux, à la demande d'Airbus, pour l'élargissement d'une seule des deux raquettes avec une réorientation des travaux de la seconde sur la réalisation d'un taxiway.

Suite au lancement du marché, cinq entreprises ont répondu, dont vous trouverez ci-dessous l'analyse :

| Entreprises    | Prix         |          |      | Note technique /60 | Note globale /100 | RANG |
|----------------|--------------|----------|------|--------------------|-------------------|------|
|                | Prix         | Note /40 | Prix |                    |                   |      |
| <b>EUROVIA</b> | 587 001,18 € | 39,35    |      | 46,00              | 85,35             | 4    |
| <b>COLAS</b>   | 629 359,44 € | 36,42    |      | 57,00              | 93,42             | 2    |
| <b>EIFFAGE</b> | 587 963,50 € | 39,28    |      | 48,00              | 87,28             | 3    |

|                   |              |       |       |       |   |
|-------------------|--------------|-------|-------|-------|---|
| <b>LHOTELLIER</b> | 577 627,73 € | 40,00 | 54,00 | 94,00 | 1 |
| <b>RAMERY</b>     | 639 867,18 € | 35,69 | 49,00 | 84,69 | 5 |

Au regard de notes obtenues, il est proposé de choisir l'entreprise LHOTELLIER qui est la mieux noté.  
Les Membres présents décident, à l'unanimité, de choisir l'entreprise LHOTELLIER.  
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,  
La Présidente,



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil d'Administration**

Date de convocation :  
30/01/2026

-----  
L'an deux mil vingt-six le 16 février à 15Heures 30 minutes,  
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni à l'aérogare, et par visioconférence, sous la  
présidence de Madame CARON Virginie, Présidente

-----  
Compte-Rendu affiché le :  
23/02/2026

-----  
Etaient présents : Mesdames et Messieurs BUISSET Christophe, CARON Virginie, GEST Alain (en  
visio), WATELAIN Michel, Franck BEAUVARLET

**N° 26-06**

En exercice : 6  
Présents : 5  
Votants : 5

-----  
Était absent : MERCUZOT Benoît (excusé)

M. Christophe BUISSET a été élu secrétaire de séance  
-----

**OBJET : MODIFICATION DE LA DELIBERATION EN DATE DU 09/04/2024 N°24-05 RELATIVE A  
LA DUREE DES AMORTISSEMENTS**

La séance étant ouverte,

Une délibération en date du 09 avril 2024 a été prise afin de régulariser les amortissements d'investissement de  
la RAAP.

Pour compléter les éléments déjà validés, il conviendra d'ajouter les éléments ci-dessous :

| DESIGNATION                         | NATURE<br>COMPTABLE | DUREE<br>AMORTISSEMENT<br>EN ANNEE |
|-------------------------------------|---------------------|------------------------------------|
| Matériel roulant spécifique         | 2182                | 15                                 |
| Matériel informatique<br>spécifique | 2183                | 8                                  |

Après en avoir délibéré, les membres présents valident à l'unanimité l'ajout des amortissements présentés ci-  
dessous.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,  
La Présidente,

